



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2015

Du mcb-a au Pôle muséal

Des étapes importantes pour la mise en oeuvre du Pôle muséal sont au programme 2015 : procédure de construction pour le mcb-a ; bouclage du financement de la première étape ; concours d'architecture pour le mudac et pour le Musée de l'Elysée. D'autres événements ponctueront également cette année, afin de préfigurer le rôle majeur que ce projet culturel phare pour le Canton est appelé à prendre.

Construction du mcb-a : première phase du Pôle muséal

Le nouvel écrin du mcb-a, mis à l'enquête au cours de l'été 2014, a fait l'objet d'oppositions, toutes levées. Deux recours ont été déposés suite à ces décisions auprès de la Cour de droit administratif et de droit public. Lorsque cette dernière aura statué, et sous réserve de recours au niveau fédéral, la construction du mcb-a pourra débuter, marquant ainsi le début du chantier du Pôle muséal. Le financement de cette construction a d'ores et déjà été validé par le Grand Conseil en mars 2014.

Par ailleurs, le plan d'affectation cantonal est entré en vigueur suite à la décision du Tribunal fédéral du 8 octobre 2014. Il fixe l'affectation du site pour des activités culturelles.

Partenariat « public - privé » : l'engagement de mécènes en faveur du mcb-a / Pôle muséal

Le projet Pôle muséal représente une belle opportunité de renforcer les liens entre les secteurs « publics » et « privés » au travers de partenariats et de développer les relations avec les mécènes. C'est avec une vive reconnaissance que le Conseil d'Etat et la Fondation de soutien au Pôle muséal sont en mesure d'annoncer des contributions qui atteignent à ce jour un total de 35,695 millions de francs. Il est à relever que ces engagements attestent de l'importance des dimensions culturelles, économiques et sociales du projet.

Dans ce contexte, il convient de souligner et saluer la contribution de trois nouveaux

mécènes et partenaires désireux de manifester tant leur intérêt à la promotion des activités muséales dans le domaine des Beaux-Arts que leur soutien à un nouveau mcb-a et par là au Pôle muséal : la Fondation Gandur pour l'Art s'est engagée avec un montant de 3 millions de francs, l'entreprise Audemars Piguet avec un don de 2 millions de francs, et Philip Morris International Management S.A. avec 400'000 francs. Par ailleurs un mécène a annoncé qu'il apportera son soutien au projet à hauteur de 2 millions de francs.

Ces nouvelles donations s'ajoutent à celles déjà annoncées antérieurement : Loterie Romande (5 mios) ; Fondation Göhner (1 mio) ; Fondation Damm-Etienne (5 mios) ; donateur anonyme (10 mios) ; Banque cantonale vaudoise (3,5 mios) ; Nestlé (1 mio) ; ECA (250'000 francs) ; Fondation Payot pour la promotion de la lecture (30'000 francs) ; Association Rétrospective Pierrette Gonseth-Favre (15'000 francs).

A ces montants il convient d'ajouter le don de la Fondation Leenaards (2,5 mios) consacré au réaménagement des arcades.

Concours d'architecture pour le Musée de l'Elysée et le mudac : deuxième phase du Pôle muséal

2015 est l'année où tous les contours du Pôle muséal seront esquissés. Le concours d'architecture sera lancé ce mois encore pour l'appel à candidatures, selon une procédure similaire à celle qui avait été conduite pour le mcb-a ; règlement de sélection et programme de concours ont notamment été établis sous la conduite de l'architecte cantonal. Une vingtaine de bureaux seront sélectionnés afin de proposer des projets de construction. L'objectif du concours : une architecture qui traduit l'identité de chacun des musées tout en s'appuyant sur des espaces mutualisés.

Le jury, présidé par Olivier Steimer, Président de la Banque cantonale vaudoise ainsi que de la Fondation de soutien au Pôle muséal, est coprésidé par deux architectes reconnus et respectés sur un plan international, deux figures majeures de la conception de bâtiments publics et culturels, l'anglais Sir David Alan Chipperfield et le japonais Kengo Kuma. Ce dernier aime d'ailleurs à relever l'importance de ce concours qui prend place à Lausanne, qui est « ...now one of the most exciting places for architecture... ».

Le jugement du concours interviendra courant septembre, pour un résultat connu en octobre.

Gouvernance du Pôle muséal :

Le futur regroupement de trois musées et de fondations dédiées aux arts plastiques, arts visuels, arts appliqués et au design suscite une dynamique inétable « quartier culturel » et d'en coordonner les activités et les projets communs aux trois musées, en collaboration avec les fondations concernées, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont validé la création d'un Conseil de direction du Pôle muséal. Outre sa

présidence, assumée par Chantal Prod'Hom, Directrice du mudac, il est constitué de Tatyana Franck, Directrice du Musée de l'Elysée, de Bernard Fibicher, Directeur du mcb-a, de Katia Poletti, Conservatrice de la Fondation Félix Vallotton et de Giselle Eberhard Cotton, Conservatrice de la Fondation Toms Pauli.

Chaque musée et fondation constituant le Pôle muséal garde son autonomie, son identité et son mode de gouvernance. De même, l'exploitation qui en découle reste propre à la mission de chaque entité avec des activités et une gestion spécifique. Néanmoins, la promotion, la communication et la représentation relatives au Pôle muséal, ainsi que la gestion, l'utilisation et la programmation des activités liées au programme de préfiguration et au futur site seront gérés par le Conseil de direction.

Un projet qui amène l'art au devant du public :

Dans la perspective stimulante de leur réunion sur un seul et même site, les trois musées partenaires du futur Pôle muséal, ainsi que les fondations Toms Pauli et Félix Vallotton partiront du 5 au 14 juin à la rencontre de leurs publics en investissant la ville avec un parcours artistique aboutissant aux anciennes halles CFF aux locomotives. Objectif gare 2015 est le premier événement culturel préfigurant le futur rassemblement à proximité de la gare. Il s'inscrit sous l'angle de la médiation culturelle, qui voit également le développement de projets spécifiques conduit en partenariat avec la RTS d'une part, et La Télé d'autre part.

La collaboration avec la RTS, via RTSdécouverte, permet de découvrir mensuellement, depuis décembre, une oeuvre des collections du mcb-a, de l'Elysée ou du mudac. La mise en contexte des oeuvres, par les liens tissés avec divers éléments disponibles sur Internet, notamment via le site de la RTS, offre un enrichissement important pour les visiteurs.

La collaboration avec La Télé concerne une série de films consacrés à diverses oeuvres qui appartiennent aux fonds du mcb-a. Produits par la Fondation de soutien, chaque film comprend une partie de présentation, et une partie où une personnalité est interrogée quant à sa perception de l'oeuvre. Ces films, actuellement en cours de diffusion, sont disponibles sur garealart.ch.

Dépôt à long terme de 5 oeuvres du peintre Zao Wou-Ki au mcb-a :

Cinq oeuvres du peintre Zao Wou-Ki, peintre né en 1920 à Pékin et décédé en 2013 à Nyon, ont été déposées sous forme de « prêt à long terme » auprès du mcb-a. Sans titre (Funérailles), 13.10.59, Hommage à Edgar Varèse - 15.10.64, Juillet-octobre 97 - janvier 98 - Triptyque, et Hommage à Jean - 15.04.2006, des huiles sur toile, font partie des compositions majeures de l'artiste. Formats intimistes et spectaculaires ou majestueux triptyques, ces oeuvres permettent au mcb-a de représenter dignement ce peintre ayant réussi, grâce à une peinture abstraite, lyrique, au geste affirmé, la symbiose parfaite entre Orient et Occident.

Zao Wou-Ki a vécu la plus grande partie de sa vie en France où il a participé dans les années 1950 et 60, à sa manière, à l'aventure de l'Ecole de Paris. Ami, entre autres, de Pierre Soulages, Jean-Paul Riopelle, Alfred Manessier, I.M. Pei, Henri Michaux et René Char, Zao Wou-Ki a mené une carrière internationale et est représenté dans les plus

grandes collections publiques, dont le Metropolitan Museum et le MoMA à New York, le Centre Pompidou et le Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, la Tate Gallery et le Victoria & Albert Museum à Londres.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 janvier 2015

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, président du comité de pilotage Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 076 583 71 12 Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00 Dépôt Zao Wou-Ki : Me Graziella Burnand, SEDLEX avocats, 021 533 08 50 / Bernard Fibicher, Directeur mcb-a, 021 316 34 49

[Dossier de presse_Pole museal 06 01 2015](#)